PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction
Départementale des
Territoires

Service urbanisme et habitat
Unité planification

Servitudes d'Utilité Publique sur le territoire de : Limoges

Signé électroniquement le 04/03/2026

Pour le Président, par délégation
Le Directeur Général des Services

Sylvain ROQUES

Date :

VISA de l'autorité compétente en matière d'urbanisme :

Avertissement :

Cette cartographie présente les servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation des sols dont la DDT a connaissance. En tout état de cause, les gestionnaires des servitudes concernées doivent être consultés, lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Echelle - 1:12 500,000013

© IGN - BD TOPO - Scan 25
Base de données SUP DDT Haute-Vienne
Réalisation : DDT Haute-Vienne / SIT / MCAT

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur
087-248719312-20260304-AR26_27898H1-AR
Reçu en Préfecture le 04/03/2026

Version : janvier 2026

GESTION DDT

- PM1-Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)
- PM3-Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)

AUTRE GESTIONNAIRE
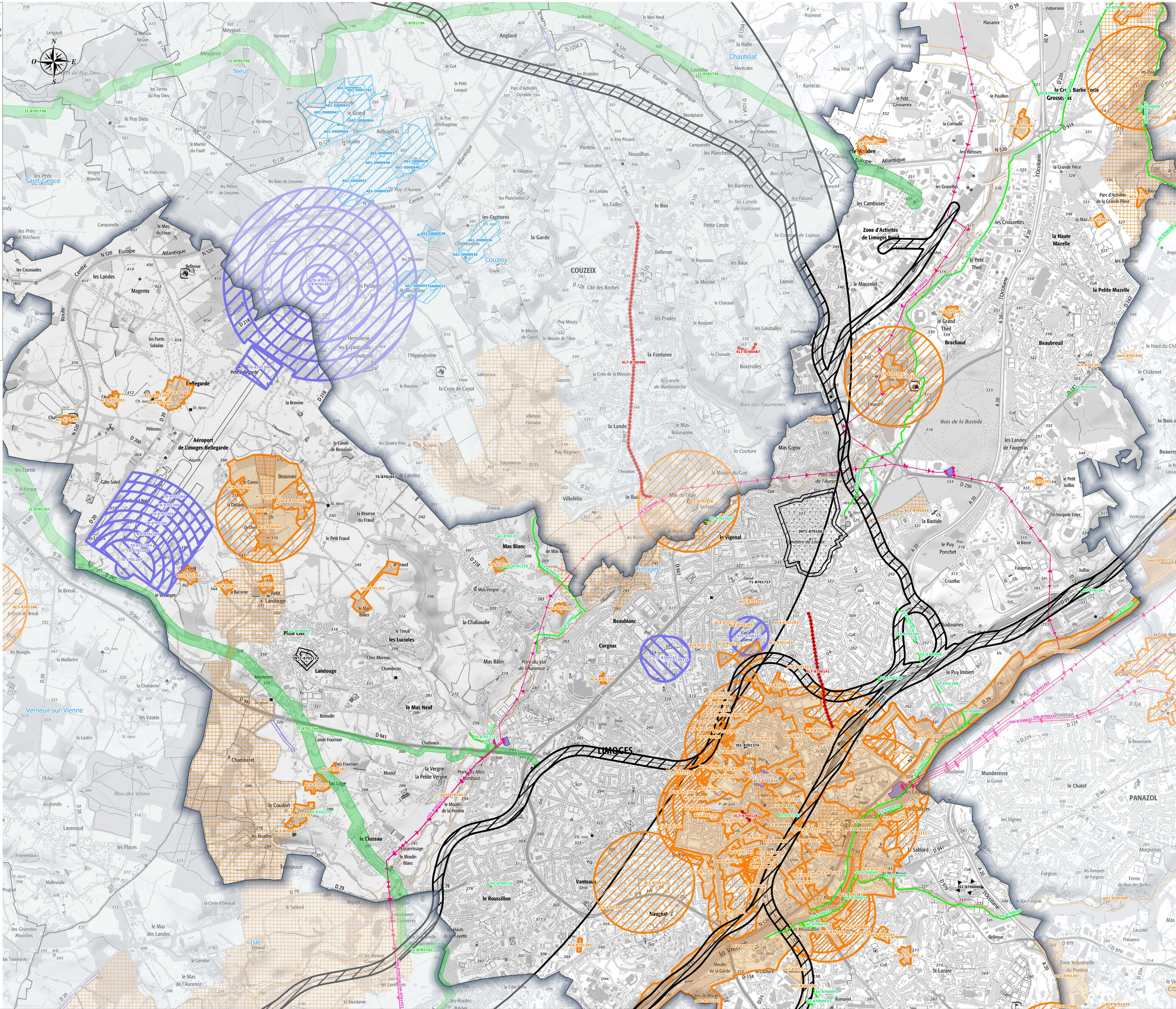
- A5-Servitudes liées au passage de canalisations publiques d'assainissement en terrain privé
- AC1-Périmètre de protection autour des monuments historiques (monuments inscrits/classés à l'inventaire des M.H.)
- AC2-Servitude de protection des sites et monuments naturels (sites inscrits)
- AC3-Périmètre de protection autour des réserves naturelles
- AC4-Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager
- AS1-Servitudes résultant de l'instauration de protection des eaux potables et minérales
  - Périmètre de protection immédiat des eaux potables et minérales
  - Périmètre de protection rapproché des eaux potables et minérales
  - Périmètre de protection éloigné des eaux potables et minérales
- EL7-Servitudes d'alignement des voies publiques
- I1-Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé
- I2-Servitudes de submersion
- I4A-Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques des titulaires d'autorisations d'exploitation
- I6-Servitudes concernant les mines et carrières établies au profit des titulaires d'autorisations d'exploitation
- INT1-Zone de servitudes au voisinage des cimetières
- JS1-Zone de servitudes de protection des installations sportives
- PM2-Servitudes concernant d'anciennes décharges
- PT1-Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques
  - Zone de garde radioélectrique
  - Zone de protection radioélectrique
- PT2-Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
  - Zone primaire de dégagement
  - Zone secondaire de dégagement
  - Zone spéciale de dégagement
- PT3-Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
- T1-Servitudes relatives aux chemins de fer : emprise S.N.C.F.
- T5-Servitudes relatives aux aéroports : zones de dégagement contre les obstacles
  T4-Servitudes de balisage
- T7-Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières
- T8-Servitudes relatives aux aéroports : protection contre les perturbations radioélectriques
  - Zone primaire
  - Zone secondaire